



Nouvelles formations INITIATEUR FEDERAL



La formation Initiateur évolue dès la rentrée de septembre 2020 pour s'adapter aux différentes pratiques avec une partie socle commun et 4 spécialités (eaux intérieures, mer, indoor et banc fixe).

1. La formation « **SOCLE** » se déroule entièrement en ligne sur la **plateforme Claroline**.
2. La formation « **SPECIFIQUE** » est organisée comme suit:
 - « **eaux intérieures** » formation théorique en ligne + formation pratique en présentiel
 - « **aviron de mer** » formation théorique en ligne + formation pratique en présentiel
 - « **aviron indoor** » formation totalement en ligne (en janvier 2021)
 - « **aviron banc fixe** » formation totalement en présentiel (en 2021)
1. La formation « **PEDAGOGIQUE** » est organisée en présentiel sur plusieurs séances dans la structure du tuteur (ou dans une structure hôte selon la spécialité choisie).

Fonctionnement de la formation SOCLE INITIATEUR

Cette formation à 100% en ligne est un parcours en « autonomie » pour les stagiaires. Un contact avec le service formation de la Fédé est cependant possible en cas de problèmes. La formation SOCLE INITIATEUR est considérée comme une formation à part entière qui est un pré-requis pour entrer sur n'importe quelle formation Initiateur. Les stagiaires peuvent bénéficier de quelques semaines pour terminer leur cursus de formation « socle » et la validation de 5 « badges » de connaissances.

Modalité d'inscription et de gestion des stagiaires

Le stagiaire est informé par le coordonnateur régional de formation (et ses relais par département sur la région) des modalités d'inscription, de formation et de validation du diplôme d'initiateur.

L'idée est de permettre aux stagiaires de s'inscrire par sessions avec par exemple un début de formation tous les semestres. Les frais d'inscription à la formation SOCLE sont gratuits pour cette année d'expérimentation 2021. Le Coordonnateur régional de formation récupère la liste des candidats à l'issue de la validation du Socle afin de les orienter vers les formations spécifiques de leur choix (mer, rivière, indoor...) qui s'organisent aux niveaux départemental et régional.

Procédure d'accès au SOCLE INITIATEUR :

1. **Les stagiaires s'inscrivent au lien suivant** : <https://forms.gle/HKYWSwBZpcc8hUkEA>
2. Ils remplissent une fiche d'inscription en ligne qui permettra de faire le suivi administratif et de valider sur leur licence le diplôme "SOCLE INITIATEUR" en fin de formation (badges)
3. En fin de fiche d'inscription, ils obtiennent le lien d'accès à la plateforme de formation, sur laquelle ils créent leur profil de stagiaire et peuvent débiter leur formation SOCLE.
4. En fin de formation SOCLE, les stagiaires sont orientés vers leur **coordonnateur régional de formation** pour la suite des actions de formation : **Antoine MARAIS**
antoine.marais@ffaviron.fr ou téléphone 06 42 04 99 51
5. Les résultats sont relevés sur la plateforme tous les 15 jours par la FFA et donnent lieu à la validation du diplôme SOCLE sur le serveur licence fédéral.

Début de la formation SOCLE :

INSCRIVEZ VOUS : La formation SOCLE est accessible depuis le 1er octobre 2020.

Détail des Parcours de formation INITIATEUR

Initiateur « eaux intérieures. » :

- formation SOCLE en ligne (10 heures environ) :
 - les activités et supports de l'aviron,
 - la démarche d'accueil dans un club,
 - la responsabilité de l'éducateur sportif, les bases techniques,
 - les bases pédagogiques,
 - les cursus de formation et les parties « spécifiques » de la formation Initiateur.
- Formation « spécifique » en ligne (6/8 heures environ) :
 - la technique,
 - le matériel,
 - les réglages,
 - la sécurité.
- Formation « spécifique » en présentiel (15 heures environ – soit 4 demi-journées) :
 - 1 atelier technique (analyse vidéo)
 - 2 atelier pratique de réglage
 - 3 atelier de manipulation du matériel au sol et au ponton (passer les consignes pour la manipulation)
 - 4 atelier pédagogie « mise en œuvre d'une séance type » (définir un espace de pratique, organiser un espace de pratique, passer des consignes, gérer un petit groupe à partir de la berge, d'une embarcation : en tant que rameur / en tant que barreur)
- Formation « pédagogique » en structure avec tuteur (10 heures environ – soit 5 séances) :
 - Evaluation sur 3 séances en gestion sécurité et matériel
 - Evaluation sur 2 séances de préparation et passage de brevet de rameur (bronze et argent)

Formateurs mer validés sur secteur BRETAGNE : les membres de l'ETR

Initiateur « mer » :

- formation SOCLE en ligne (10 heures environ) :
 - les activités et supports de l'aviron,
 - la démarche d'accueil dans un club,
 - la responsabilité de l'éducateur sportif, les bases techniques,
 - les bases pédagogiques,
 - les cursus de formation et les parties « spécifiques » de la formation Initiateur.
- Formation « spécifique » en ligne (6/8 heures environ) :
 - la technique,
 - la sécurité (à réaliser)
- Formation « spécifique » en présentiel (20 heures environ – soit 5 demi-journées) :
 - 1 atelier chavirage,
 - 2 atelier remorquage ,
 - 3 atelier départ et arrivée de plage,
 - 4 atelier navigation (cartographie, préparation de navigation, gestion de navigation)
- Formation « pédagogique » en structure avec tuteur (10 heures environ – soit 4 séances) :
 - Evaluation sur 3 séances aviron de mer en gestion sécurité et matériel
 - Evaluation sur 1 grande séance de navigation (4h) avec 3 embarcations (rédaction d'un compte-rendu).

Formateurs mer validés sur secteur BRETAGNE :

Y. Foucaud (FFA) / A. Marais (LBA) / JF Malval (St Malo) / JB de st Steban, (St Malo) / C. Bruneau (Brest)

Initiateur « indoor » :

- formation SOCLE en ligne (10 heures environ) :
 - les activités et supports de l'aviron,
 - la démarche d'accueil dans un club,
 - la responsabilité de l'éducateur sportif, les bases techniques,
 - les bases pédagogiques,
 - les cursus de formation et les parties « spécifiques » de la formation Initiateur.
- Formation « spécifique » en ligne (10 - 20 heures environ – à affiner) :
 - environnement « indoor »,
 - matériels et outils,
 - technique,
 - pédagogie.
- Formation « pédagogique » en structure avec tuteur (10 heures environ – soit 5 séances) :
 - Evaluation sur gestion sécurité et matériel
 - Evaluation sur séance indoor
 -

Formateurs « indoor » : J. Duchemin, M. Gameiro Pais,
Raphaël Rubans / Fred Loorius / Caroline Delas / C. Pialat (en cours de formation de formateur)

Initiateur « banc fixe » :

- formation SOCLE en ligne (10 heures environ) :
 - les activités et supports de l'aviron,
 - la démarche d'accueil dans un club,
 - la responsabilité de l'éducateur sportif, les bases techniques,
 - les bases pédagogiques,
 - les cursus de formation et les parties « spécifiques » de la formation Initiateur.
- Formation « spécifique » en ligne (x heures environ) :
 - (à réaliser)
- Formation « spécifique » en présentiel (x heures environ – soit x demi-journées) :
 - (à réaliser)
- Formation « pédagogique » en structure avec tuteur (10 heures environ – soit 5 séances) :
 - Evaluation sur gestion sécurité et matériel
 - Evaluation sur passage de brevet de rameur BF

Formateurs avec compétences banc-fixe : J. Housset, R. Gabriel

Récapitulatif : Condition d'évaluation et de validation du diplôme Initiateur

SOCLE (commun aux diplômes Initiateur) = évaluation par QCM (en ligne) sur 5 modules de formation théorique.

- Initiateur « eaux intérieures » = évaluation formation pratique rivière sur 4 ateliers + évaluation pédagogique par tuteur sur 2 séances thématiques (+3 séances sur thèmes libres)
- Initiateur « mer » = évaluation formation pratique mer sur 4 ateliers + évaluation pédagogique par tuteur sur 2 séances thématiques (+2 séances sur thèmes libres)
- Initiateur « indoor » = QCM (en ligne) + évaluation tuteur (sur 5 séances)
- Initiateur « banc fixe » = à définir

Réflexion autour de la formation pédagogique avec tuteur

Actuellement la définition de l'action du tuteur de l'Initiateur FFA est d'encadrer 10h de séances péda sans plus de précision. Des grilles d'évaluation sont prévues pour ces séances et orientées sur la gestion de la sécurité et la gestion du matériel. Au niveau pédagogique, l'évaluation par le tuteur doit s'orienter sur le passage des brevets de Bronze / ou brevet mer de niv.1 / ou de banc fixe niv. 1 / ou indoor de niv. 1.